



Compte rendu du CTL du 17 octobre 2022

Retrouvez la *déclaration liminaire* de **FO DGFIP 67** portant sur les thématiques nationales et locales. En réponse, le Directeur a dit qu'il terminerait ses visites de service la semaine prochaine et qu'il ne partage pas notre analyse : Les services fusionnés en 2021 vont mieux ; Certains services fusionnés en 2022 sont en difficulté. Pour lui la situation est donc contrastée. A cela s'ajoute les vacances d'emplois qui aggravent la situation (NDLR : comme **FO** lui avait indiqué lors de l'audience pour son arrivée). Le NRP est fini mais il faut continuer l'accompagnement.

Approbation des PV des CTL des 23/05 et 28/06/22 : RAS.

Tableau de bord de veille sociale 2021 (TBVS) / Conditions de vie au travail

Pour 2021, après 2 années où les OS réclamaient les données du TBVS, nous les avons à nouveau eu ! **Seule FO les a décortiquées, ce qui nous a permis de mettre en lumière les manques en effectifs dans les services** (différence entre effectif disponible = force de travail présente réellement – sans les maladies, congés de maternité, etc. - et les emplois TAGERFIP= effectif théorique) :

- sur 19 services et divisions de la Direction, 9 connaissent un déficit d'au moins 10 % des emplois
- sur 41 services hors direction, 26 sont au-delà de -10 %

Dans les abysses, on trouve :

- DOE -24 %, MDRA -33 %, MPIE -33 %, Liaison Rec -35 %
- SIP Haguenau -19 %, SIP Sarre-Union -25 %, SIP Schiltigheim -20 %, SIE Molsheim -20 %, SIE Schiltigheim -27 %, Trésor des HUS -21 %, Bischwiller -35 %, SGC Haguenau -33 %, SGC Saverne -25 %, Trésorerie de Schiltigheim -20 %, PCE – 24 %, SDIF -23 %
- Toutes les BDV se situent entre -16 et -18 %

Et après cela, la Direction ose toujours écrire que « les données ne révèlent pas de service, ou de catégorie de service connaissant des difficultés particulières » ! Quelle honte !!

Comment un service amputé de 10, 15, 20, 25 ou 35 % de sa force de travail attendue ne connaîtrait pas de difficultés particulières ??? La Direction n'a pas répondu à cette question...

A noter que l'équipe de commandement est à +4 (effectif de 10 au lieu de 6 théorique)...forcément quand on est en surnombre important (+60%), c'est tout de suite plus facile...ou comment montrer l'exemple...

Dans son analyse « qualitative », la direction a relevé :

- le centre de contact, le SGC de Saverne et la DBLI ont été confrontés à un nombre important d'arrêts maladie de courte durée ; A ceux-là, **FO** a ajouté le SGC de Haguenau et le PCE pour être complet ;
- les agents de la MPIE ont épargné en moyenne plus de jours sur CE ; plus loin, mais avec une moyenne assez élevée/agent, suivent la BDV 4, la Trésor de Wissembourg, les BDV 1 et 2, le SGC de Haguenau ;
- le SCG de Saverne, le Service Liaison Recouvrement et la division stratégie, qualité de service et communication ont eu les nombre d'écarternements des horaires variables les plus élevés ; **FO** a complété avec la MDRA et la DSPL.

Les **constats** (à l'aune de la crise sanitaire, du NRP et du télétravail, il peut être hasardeux d'en tirer des enseignements) :

- aucune fiche collective de signalement RPS (en cas de difficultés dans un service, c'est pourtant un moyen d'attirer l'attention de la Direction...)
- le nombre de fiches de signalement de violence physiques ou verbales est en diminution (mais augmentera en 2022). Rappel : sans fiche de signalement, pas de violence à l'accueil...donc n'hésitez pas...Le Directeur a répété qu'il était là pour défendre les agents. Donc n'hésitez plus !
- le taux de couverture, qui mesure l'effectif disponible / agents affectés, s'accroît de 5 %
- le nombre de jours de maladie de courte durée (<ou=5jours) diminue de 4,5 % (effet jour de carence et crise sanitaire?)
- le nombre de jours mis en CET diminue de 14 % (effet du passage de 60 à 70 jours du CET en 2020 ? Signe d'un ras-le-bol?). **FO** remarque que le nombre de congés mis en CET est de **6578,50 jours, soit la totalité des congés de 146 agents !!** Hallucinant...mais pour la direction, il n'y a pas de problème...
- le nombre d'écêtements des HV baisse de 15% et les volumes horaires écêtés de 31 % (ras-le-bol?)
- le taux de télétravailleurs est de 39 % (nouvel indicateur)
- le taux de rotation des agents augmente de 61,25 % (100 % effet du NRP)
- la moyenne d'âge augmente de 48,34 à 49,04 ans
- le nombre de demandes de mutations déposées non satisfaites augmente de 1,61 % (après une hausse de 195 % en 2020)

Comme l'avaient demandé *les élus FO* en 2021 (voir notre compte rendu du CTL du 21/11/21), la direction a interrogé les chefs de service sur les motifs des écêtements : charge de travail, rattrapage du retard, prise de fonction mais aussi implication.

3 OS, dont **FO**, sont intervenues pour signaler que l'implication et l'écêtement étaient une aberration et qu'il ne fallait pas faire des écêtements un critère d'évaluation. Ce qui a obtenu l'approbation du Directeur pour qui l'écêtement doit rester une exception.

Concernant le Centre de contact, la Direction a rappelé la médiation dans les actions mises en oeuvre. *Les élus FO* ont rappelé l'historique (les réunions avec la direction et les agents) et que c'était la grève locale, déposée par **FO DGFIP** pour l'Intersyndicale, qui avait débloqué la situation. **FO** a indiqué au Directeur que nous étions prêts à le refaire pour n'importe quel service si nécessaire !

NRP:changement de rattachement SIP/SIE pour les communes de Duppigheim et de Plobsheim – Transformation de la Trésorerie Strasbourg et Eurométropole en SGC Strasbourg et Eurométropole

FO a questionné la direction sur les raisons de ces modifications à posteriori, d'autant plus que les usagers de Duppigheim, par exemple, ont changé de SIP 3 fois en 3 ans...La direction a répondu qu'elle n'avait pas voulu ajouter de la complexité à la complexité. Nous avons surtout l'impression que c'est le rattrapage d'un raté...peut-être la direction est-elle allée trop vite sur le NRP ??...

Pour ce motif et parce que cela est lié au NRP, **FO DGFIP 67** a voté contre, comme les autres OS.

Par ailleurs, la Trésorerie de Strasbourg et Eurométropole est transformée en SGC.

Adoption des règlements intérieurs des services restructurés en 2022

En réponse à notre question, la direction a indiqué qu'elle avait fait une communication aux chefs de service qui devaient répercuter aux agents.

Dans la mesure où ces RI sont une conséquence du NRP, nous ne pouvions voter pour... mais par respect pour le vote majoritaire des agents en faveur de l'option 1 (7h15 - 18h45), nous nous sommes abstenus.

Modalités de l'accueil au SIP de Strasbourg

PRU (Pôle Relation Usagers) suffisamment doté pour éviter de faire appel à la gestion et/ou à l'autre SIP. Le but est de pérenniser la situation actuelle.

Dans la fiche de présentation du CTL, l'**effectif** comptait une vacance de 7 emplois. *Les élus FO* ont interrogé le responsable du SIP sur la répartition de cette vacance. Il nous a répondu qu'elle était répartie au PRU pour 4 et pour 3 au Pôle Gestion, sachant qu'avec l'embauche de 2 contractuelles, le PRU dispose aujourd'hui de 23 présents B et C pour l'accueil, avec les services civiques et les apprentis en renfort.

Bonne nouvelle concernant le **vigile**. Le contrat UGAP va de novembre 2022 à novembre 2023 avec l'idée de le reconduire par la suite. Toutes les OS le demandaient depuis des années. C'est fait !

Rattachement des CDL et du SAR à la DSPL

Finalement, ce point n'était pas soumis au vote des élus du personnel. *Les élus FO* ont soulevé plusieurs points contre ce rattachement mais ils n'ont eu aucun poids face à l'argument choc du Chef de Pôle : il n'aura plus à s'occuper des congés et des frais de déplacements des CDL... !

Pour le reste, il s'est engagé à rester aussi disponible qu'aujourd'hui.

Point de situation sur le déploiement du télétravail (TT)

Les élus FO ont demandé où en était l'étude sur le TT au **SLRec**, seul service complet non télétravaillable. Manque l'écriture du rapport. Il faudrait une rénovation sérieuse du process pour permettre le TT et faire valider par SI le mode opératoire. La direction ne va pas le mettre de côté malgré la complexité.

Pour le Directeur, dans les autres services, notamment ceux réorganisés en 2022, **les refus ne doivent pas être pérennes mais être réévalués en janvier** pour les services restructurés au 01/09.

Au 27/09/22 à la DRFIP 67, 41 % des agents (hors nomades et itinérants) bénéficient d'une autorisation de TT, soit régulier, soit ponctuel, soit mixte.

59 % des télétravailleurs sont des femmes. La moyenne d'âge des télétravailleurs est de 48 ans. Ils se répartissent comme suit : 12,36 % de A+, 21,09 % de A, 45,45 % de B et 21,09 % de C. Ces derniers sont sous-représentés par rapport à leur représentation dans la population DRFIP 67.

FO DGFIP 67 continuera d'être vigilant concernant la frilosité de certains chefs de service.

Questions diverses – posées par FO DGFIP 67

- **Cas Covid** : stagne à un niveau assez élevé avec 20 à 25 cas par semaine.

- **Nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics (RGP)**: on attend toujours les décrets, prévus en juillet. Sans texte sur lequel se baser, sans jurisprudence et avec beaucoup d'optimisme, la Direction locale affirme que les agents B et C ne devraient pas être responsables. FO a rappelé que les agents attendent des certitudes, d'autant plus que l'AFCM (Association Française de Cautionnement Mutuel) vient d'écrire en disant que « tous les agents publics sont des justiciables susceptibles d'être déférés devant la Cour des Comptes ».

- **Affectation des B stagiaires** : publication le 18 ou 21/11 ? Pas impossible que certains soient affectés en SIE même si l'antenne de Forbach va être créée...

- **Antenne de Forbach** : la DRFIP 67 est en attente que la DDFIP 57 vienne vers elle. Sinon RAS.

- **SDIF** : FO est intervenu sur l'accueil : une bonne partie des appels téléphoniques atterrit à l'antenne du SIP ; la remarque « c'était quand même plus pratique avant » revient régulièrement dans la bouche des usagers. La Direction a reconnu un problème avec le SVI et a indiqué que le dispositif d'accueil serait plus complet en 2023.

- **Antenne des SIP** : FO a dénoncé le 2ème effet NRP : la plupart des antennes vivent sous perfusions de l'EDR...La Direction l'a reconnu mais attend des jours meilleurs avec la prise d'expérience des agents nouvellement affectés.

- **Mails et note de la Direction** : Les élus FO ont relayé le sentiment des agents : trop de mails et de notes, sans résumé ni synthèse comme c'était le cas il y a quelques années. Du coup les notes ne sont parfois tout simplement plus lues...La Direction a pris note...
- **Agents réalisant les accueils FS et Mairie**: en cas de dépassement du forfait de 3H50, trajet compris, il ne faut pas hésiter à demander le crédit supplémentaire correspondant
- **Garage à vélos République** : La direction locale envisage un accès à la cour du 35 Vosges mais refuse toujours clairement la création d'un local dans la Cour du bâtiment République, et donc la suppression de places de parking, toujours sans explication claire. La vérité semble ailleurs...
- **Téléphones portables** : Les élus FO ont également relayé la plainte de très nombreux collègues concernant la qualité des téléphones fournis par l'administration. Nous avons donc demandé leur remplacement. Fin de non-recevoir en raison du coût budgétaire.
- **Cantine Sélestat / carte Apétiz** : le Secrétariat général du Ministère a refusé l'octroi de la carte Apétiz.
- **Ponts naturels 2023** : La direction semble les avoir oubliés... RDV au CSA début 2023 ?

Un CTL sera reconvoqué le 28/10 pour évoquer les points ayant obtenus un vote négatif.
D'ici là, n'hésitez pas à nous faire remonter vos difficultés, préoccupations, questions.

A vos côtés, de votre côté

